**PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2160 euros**

**4 jours** | **SR200**

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au**

**01 42 62 91 86**

## OBJECTIFS

- Mesurer le rôle des matériels et logiciels d'un réseau local
- Savoir installer et configurer les composants d'un réseau local
- Avoir une expérience concrète et pratique des réseaux
- Appréhender la mise en place de solutions WiFi

## PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation Réseaux : Introduction technique
- (ou) Avoir des connaissances équivalentes

## PUBLIC CONCERNE

- Administrateur
- Technicien
- Utilisateur technique d'un réseau

## DATES INTER-ENTREPRISES

A distance
18/01/2021, 06/04/2021, 14/06/2021, 27/09/2021, 22/11/2021,
Paris
18/01/2021, 06/04/2021, 14/06/2021, 27/09/2021, 22/11/2021,
Lyon
22/02/2021, 14/06/2021, 02/11/2021,
Lille
29/03/2021, 21/06/2021, 02/11/2021,
Strasbourg
06/04/2021, 27/09/2021,
Toulouse
19/04/2021, 02/11/2021,
Nantes
31/05/2021, 11/10/2021,
Rennes
31/05/2021, 11/10/2021,
Rouen
31/05/2021, 15/11/2021,
Sophia Antipolis
31/05/2021, 18/10/2021,

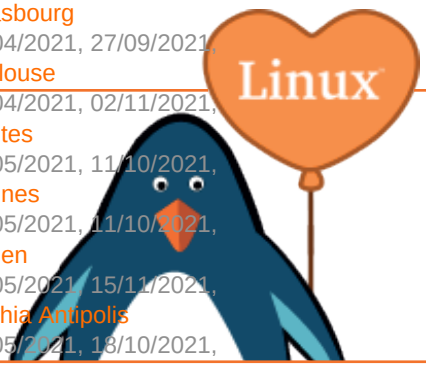


## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com

# FORMATION PRATIQUE DES RéSEAUX

La formation Pratique des réseaux sur 4 jours a pour principal objectif de vous rendre opérationnel au niveau de l'installation et de la configuration des réseaux. Du concept même de réseau à son administration en passant par l'apprentissage des différents protocoles existants (RTCP, MGCP, SNMP), vous aurez une vue d'ensemble des différentes méthodes à appliquer aux réseaux afin d'optimiser leur gestion

## PROGRAMME

### 1/ Le réseau : Concept et enjeux liés

- Appréhender les principes de base
- Connaître les principaux organismes du marché
- Connaître les réseaux usuels
- Présentation d'une classification des réseaux
- Comprendre le modèle OSI
- Appréhender les composants d'un réseau

### 2/ Réseau Ethernet : Définition, concept et enjeux

- Réseau Ethernet : présentation globale
- Assimiler la méthode d'accès CSMA/CD
- Assimiler l'adressage MAC
- Vue d'ensemble des topologies
- Distinguers les connecteurs et câblage
- Trames Ethernet II et 802.2/802.3 : format

### 3/ Principes de pontage et de commutation Ethernet

- Connaître les extensions Ethernet
- Pontage : présentation du concept
- Comprendre le protocole Spanning Tree
- Appréhender la commutation de niveau 2
- Gérer les VLANs
- Le standard 802.1q
- Assimiler la commutations de niveaux 3 et 4

### 4/ Gérer le WiFi et ses composantes

- WiFi : présentation générale
- Utiliser des réseaux sans-fil
- Gérer les WLAN
- Vue d'ensemble des différentes topologies
- Service Set Identifier : appréhender SSID
- Gérer les extensions WLAN
- Modes de communication 802.11 et 802.11a/b/g/n
- Déployer la sécurité : WEP, WPA2, EAP, RADIUS...

Aix-en-Provence
07/06/2021, 25/10/2021,
Bordeaux
07/06/2021, 15/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

**5/ Protocole TCP/IP : Définition, concept et enjeux**
- TCP/IP : Introduction
- Gérer la couche Internet : ARP/RARP, IP et ICMP
- Appréhender l'adressage IP
- VLSM : comprendre le plan d'adressage

**6/ Manipuler la couche Transport**
- Couche Transport : définition et concept
- Procéder à un adressage de niveau 4
- Le User Datagram Protocol : UDP
- Le Transmission Control Protocol : TCP

**7/ Appréhender les serveurs DHCP et DNS**
- Présentation de DHCP et DNS
- DNS : appréhender la structure
- Connaître les Zones
- Visualiser les rôles des serveurs
- Procéder à des enregistrements DNS
- Procéder à une résolution de noms
- Name System Look Up : l'outil Nslookup
- DHCP : comprendre les principes
- Appréhender les fonctionnement de DHCP
- Utiliser les relais DHCP
- Gérer la redondance et la tolérance de panne

**8/ Partager des ressources au travers du réseau**
- Savoir partager une connexion Internet

**9/ VoIP : Principes clés de la voix sur IP**
- VoIP : définition, concept et enjeux
- Numériser la voix
- Codecs pour compresser/décompresser un signal
- Mesurer les contraintes de la VoIP
- Gigue : variation de la latence
- RTP : Real-time Transport Protocol
- RTCP : Real-time Transport Control Protocol

- Le protocole H323
- SIP : Session Initiation Protocol
- MGCP : Media Gateway Control Protocol

**10/ Établir la sécurité réseau : Principes et protocoles**
- La sécurité réseau : les bases
- Vue d'ensemble des éléments de sécurité réseau
- Traduire des adresses : PAT, NAT, SAT VPN/VPDN
- Les protocoles clés : GRE, L2TP, PPTP, IPSec

**11/ Administrer son réseau à l'aide des analyseurs**
- Administration réseau : présentation globale
- Connaîtrr les fonctions l'administrateur réseau
- Utiliser les analyseurs matériels
- Utiliser les analyseurs de trafic réseau

**12/ SNMP : Appréhender le Simple Network Management Protocol**
- SNMP : présentation globale
- Utiliser les différentes commandes
- Configurer SNMP
- Le Management Information Base : MIB
- Vue d'ensemble des différents produits

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

## PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits.
En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

## PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.
Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

## RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :
- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**

| | |
|---|---|
| **Établissement** | **30056** |
| **Code guichet** | **00915** |
| **Compte** | **09150035179** |
| **Clé** | **60** |

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.
Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

## CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

## CONVOCATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

## ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.
- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

## ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

## RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

## ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.
A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.

ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75